



Parcs et jardins public

Par marguerite

Bonjour

je vais de temps en temps dans des parcs publiques et profiter de ces grands espaces à un chien - euh le hic du pb à chaque fois lorsque je vais dans ce parc municipal a priori ce parc appartient a la ville fait aussi camping - vous avez un gardien je pense assure le bon fonctionnemnt je pense au meme moment ou je m'y trouve va lache ses chiens il en a 3 et pas n'importe lesquels dont un boxer et cela fait à 3 reprises mon chien s'est pris à parti et de plein fouet son desordre le fait que c'est lache volontairement en a t il le droit donc la semaine derniere illico veto j'en ais eu pour 200euros bon il va beaucoup mieux bien que il a des plaies et morsures sur tout son corps - moralite ce dingo,de boxer si son pproprio ne serait pas venu il est clair qu'il serait mort et la c'est sa mort dans mes bras ?

il a failli arrache une oreille

ampute une pate

et sectionne je dis sectionne il lui aurait arrache un bout de sa queue ?

voila pour 2 minutes de plaisir bien qu'il etait a cote de moi

se serait un petit york canichon clair il aurait ete mort ?

Par Eric_92

Bonjour,

Et donc, quel est l'intérêt de votre message ? Avez-vous besoin d'un éclaircissement sur vos droits dans ce cas précis ?

Par marguerite

ben oui